

AFRLDEL2016.7.1

Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 06

N° 01

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
convocation. du 26 janvier 2016 Séance du 2 février 2016**
Sous la présidence de M. MORQUE Olivier, Vice-Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM. - NOYE Patrick - ZIEGLER Serge - MARCHAL Damase - COMTE Denis -

Absent non-excuse : M. MASSEY Damien

Objet : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que M. ZIEGLER Serge, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2015, les finances de l'Association Foncière de Remembrement de Lagarde en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

M. ZIEGLER Serge, Président, ne participe pas au vote.

Procédant au règlement définitif du budget de 2015, donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Totalité	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats reportés		10 047,29		21 420,33		
Opération de l'exercice	17 756,67	5 000,00	5 638,40	25 854,69		
Résultats de clôture	12 756,67			20 216,29		
Restes à réaliser	26 123,96					
Résultats définitifs	2 709,38	0,00	0,00	41 636,62	2 709,38	41 636,62

- Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- Vote et arrête, avec 5 voix pour , les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président
Serge ZIEGLER

Nombre de membres élus : 07
 Membres en fonction : 07
 Membres présents : 06

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
 convocation. du 26 janvier 2016 Séance du 2 février 2016**
 Sous la présidence de M. MORQUE Olivier, Vice-Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
 MM. - NOYE Patrick - ZIEGLER Serge - MARCHAL Damase - COMTE Denis -

Absent non-excuse : M. MASSEY Damien

Objet : Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,
 constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat	Virement à la	Résultat de	Restes à	Solde des	Chiffres à prendre
	CA 2014	section fonct.	l'exercice 2015	réaliser	restes à réaliser	en compte pour
						l'affectation de résultat
				Dépenses	26 123.96	
INVES	10 047.29		- 12 756,67	26 123.96		28 833,34
				Recettes		
				0		
FONCT	21 420,33		20 216.75			41 636,62

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le bureau décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global au 31/12/2015	41 637,08
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/108)	2 709,38
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (C/1068)	26 123,96
Total affecté au C/1068	28 833,34
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	12 803,28
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00

Pour copie conforme.
 Certifié exécutoire.

Le Président

Serge ZIEGLER

AFRLDEL2016.7.1
N° 03

Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 06

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
convocation. du 26 janvier 2016 Séance du 2 février 2016**
Sous la présidence de M. ZIEGLER Serge, Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM. MORQUE Olivier - NOYE Patrick - - MARCHAL Damase - COMTE Denis -

Absent non-excuse : M. MASSEY Damien

Objet : Demande d'admission en non-valeur.

M. Le Président présente au bureau l'état de non-valeur qui retrace les créances pour lesquelles les poursuites sont vaines, notamment en raison de la faiblesse du montant.

Après délibération, le bureau directeur :

- constate la faiblesse du montant dû et l'impossibilité de trouver les coordonnées du débiteur,
- accepte l'admission en non-valeur pour un montant total de 15,29 €.

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président

Serge ZIEGLER

AFRLDEL2016.7.1

N° 04

Nombre de membres élus : 07
Membres en fonction : 07
Membres présents : 06

**Extrait du procès-verbal des délibérations du bureau
convocation. du 26 janvier 2016 Séance du 2 février 2016**
Sous la présidence de M. ZIEGLER Serge, Président.

Présents : Mme HUMBERT Catherine
MM. MORQUE Olivier - NOYE Patrick - - MARCHAL Damase - COMTE Denis -

Absent non-excuse : M. MASSEY Damien

Objet : Vote du budget 2016.

Vu les montants proposés par M. le Président, pour l'exécution du budget de l'exercice 2016, et après délibération, le Bureau directeur, avec 6 voix pour ,

➤ vote ainsi le Budget 2016 :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés 2016	24 555,30	25 770,00	17 121,04	17 121,04
Restes à réaliser			26 123,96	
Réserves (1068)				28 833,34
Résultat reporté		12 803,28	2 709,38	
Totaux	24 555,30	38 573,28	45 954,38	45 954,38

Pour copie conforme.
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture

Certifié exécutoire.
Le Président

Serge ZIEGLER